



DECISION n° LB/2020/DECEMBRE/3

**portant fixation des tarifs – LOCATION DES SALLES ET DU
MATERIEL COMMUNAL**

Le Maire de la Commune de SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES,

VU les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 2020-JUIN-1 du 15 juin 2020 déléguant au
Maire la compétence pour la fixation des tarifs et droits prévus au
profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal (CGCT
art.L2122-22 alinéa 2°);

Considérant la nécessité de définir les tarifs de location des
différentes salles municipales et du matériel municipal

DECIDE

Les tarifs de location des **SALLES et du MATERIEL COMMUNAL à compter du
1^{er} janvier 2021** sont fixés comme suit :

1/ SALLE DU GODINAND

CATEGORIE D'OCCUPANTS	Location le week-end		Location à la journée	
	du samedi 8h au lundi 8h	½ journée (8h-13h ou 14h-20h)	de 8h au lendemain 8h	½ journée (8h-13h ou 14h-20h)
Particuliers villageois	800 €	200 €	400 €	200 €
Particuliers extérieurs	1 200 €	300 €	700 €	300 €
Associations villageoises	Gratuité			
Associations extérieures	800 €	200 €	400 €	200 €
Professionnels	1 200 €	300 €	700 €	300 €
Activités sportives	15 € par heure d'utilisation			
Forfait ménage	100 €			
Cautions	1 000 €			
Installation scène	12 m ²	34 m ²	46 m ²	
	50 €	120 €	200 €	
Installation piste de danse	50 m ²	100 m ²		
	150 €	300 €		

AR PREFECTURE

**017-211703186-20201217-DECISIONDEC3-DE
Reçu le 18/12/2020**

2/ SALLE MUNICIPALE

CATEGORIE D'OCCUPANTS	Location à la ½ journée 8h-13h ou 14h-20h	Location à la journée
Particuliers, Associations et Entreprises Villageois	Gratuité	
Particuliers, Associations et Entreprises Extérieurs	80 €	110 €
Exposition Stages	400 € la semaine (du lundi au dimanche)	
Activités sportives	15 € par heure d'utilisation	

Forfait ménage	
Occupation ponctuelle toute catégorie	35 €
Occupation annuelle toute catégorie	60 €
Occupation annuelle toute catégorie et utilisation hebdomadaire	120 €

Caution	1 000 €
Installation vidéoprojecteur et écran	50 euros

3/ SALLE DU CLOS

CATEGORIE D'OCCUPANTS	Location à la ½ journée 8h-13h ou 14h-20h	Location à la journée	Location semaine (du lundi au samedi)
Particuliers, Associations et Entreprises Villageois	Gratuité		
Particuliers, Associations et Entreprises Extérieurs	55 €	90 €	250 €

Forfait ménage	
Occupation ponctuelle toute catégorie	25 €
Occupation annuelle toute catégorie	60 €
Occupation annuelle toute catégorie et utilisation hebdomadaire	120 €

Caution	200 €
---------	-------

4/ LOCATION DE MATERIEL

TABLE à l'unité	4 €
CHAISE à l'unité	1 €
TIVOLI pour les associations villageoises	Gratuit
TIVOLI pour les particuliers	25 €/jour sans montage/démontage par les services municipaux

TRANSPORT si supérieur à 100 chaises	sur la commune	Hors de la commune
	100 €	150 €

AR PREFECTURE

017-211703186-20201217-DECISIONDEC3-DE
Reçu le 18/12/2020

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal sera informé de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à Saint-Clément-des-Baleines,
Le 17 décembre 2020
Le Maire,



Lina BESNIER

AR PREFECTURE

017-211703186-20201217-DECISIONDEC3-DE
Reçu le 18/12/2020